

Réunion du 2 juin 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2014/393 - Construction de logements sociaux - 1323
Confirmation d'agrément pour la réalisation de logements en
prêt social de location-accession (PSLA)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- confirme l'agrément définitif de logements dans le cadre du dispositif du prêt social de location-accession (PSLA) pour les opérations de construction suivantes réalisées par la Société Coopérative de Promotion Immobilière du Bas-Rhin :
 - 3 logements du programme de construction de 7 logements dans le lotissement « Le Clos du Marlenberg » à Marlenheim ;
 - un logement du programme de construction de 5 logements dans le lotissement « Les Acacias » à Saint-Pierre ;
 - un logement du programme de construction de 5 logements dans le lotissement « Mess » à Drulingen.
- annule les agréments PSLA des opérations suivantes de la Société Coopérative de Promotion Immobilière du Bas-Rhin :
 - 3 agréments PSLA du programme de construction de 5 logements dans le lotissement « Mess » à Drulingen ;
 - 12 agréments PSLA du programme de construction de 12 logements rue de Kurtzenhouse à Geudertheim.
- approuve les conventions à intervenir entre le Département et la Société Coopérative de Promotion Immobilière du Bas-Rhin confirmant l'agrément définitif de 3 logements en location-accession pour l'opération de construction de 7 logements lotissement « Le Clos du Marlenberg » à Marlenheim, d'un logement en location-accession pour l'opération de construction 5 logements lotissement « Les Acacias » à Saint-Pierre, d'un logement en location-accession pour l'opération

de construction 5 logements lotissement « Mess » à Drulingen, et autorise son président à signer ces conventions.

Non participation au vote : Monsieur Alfred BECKER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140602-86726-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 11/06/14